



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 18 JANVIER 2018

À TOUS LES COLLÈGUES QUI POSTULENT POUR ÊTRE AFFECTÉS EN BTS

Le SNETAA-FO a un mandat fort pour développer partout les formations STS en Lycée Professionnel. Nous ne relâchons pas la pression.

Le SNETAA-FO s'est battu, seul contre tous, pour obtenir qu'un décret signé du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur permette aux PLP d'enseigner dans le supérieur. Nous l'avons obtenu il y a 8 ans.

Depuis, nous ne cessons d'exiger que les élus des personnels PLP (en CAPN) puissent siéger en mouvement spécifique STS. Nous l'avons rappelé lors de l'audience avec Edouard Geffray, directeur général des ressources humaines, ce vendredi 12 janvier. Et nous l'avons rappelé par courrier ce 17 janvier 2018.

Ce mouvement spécifique, nous le contestons à la fois dans son existence, du point de vue juridique, du point de vue de la pédagogie et dans sa composition.

Le SNETAA-FO dit STOP au mépris envers les PLP et demande au ministre de faire siéger les élus des personnels PLP, dès cette année, lors de la commission spécifique au ministère ce 30 janvier 2018.